

Amine Elbahi, conseiller citoyen de la ville de Roubaix, défend le retour des djihadistes en France

écrit par Louise Langlois | 5 juin 2018



Dans une interview récente donnée à RT France, Amine Elbahi, [conseiller citoyen](#) de la ville de Roubaix, prend la défense des djihadistes partis combattre au Moyen-Orient et notamment de Mélina Boughedir qui selon lui « *ne peut pas rester là-bas* ». Mélina Boughedir vient d'être condamnée à la prison à perpétuité par la cour pénale de Bagdad pour avoir rejoint le groupe Etat islamique en 2015. Agée de 27 ans et mère de quatre enfants, cette Française devra purger une peine d'emprisonnement de vingt ans, au grand désarroi de ses avocats français Maîtres William Bourdon, Martin Pradel et Vincent Brengarth qui se réjouissent toutefois que cette jeune femme n'ait pas été condamnée à mort par la justice irakienne.

Selon Amine Elbahi, l'Irak ne garantit pas le droit à un procès équitable et le *procès de Mélina Boughedir a été mené de manière expéditive, ne reconnaissant aucun droit à la défense. Amine Elbahi refute la qualification de « djihadiste » pour cette jeune femme dont le mari était un soldat de Daesh.*

Rappelons que la soeur d'Amine Elbahi est elle-même partie faire le djihad en Syrie mais elle n'a pas encore été arrêtée par les autorités locales. Avant son départ en Syrie, sa sœur s'était radicalisée à Roubaix, portant le voile intégral et fréquentant les deux mosquées extrémistes de la ville où elle a été incitée à rejoindre l'Etat Islamique. Sur son compte Twitter, ouvert depuis la Syrie, la sœur *d'Amine* Elbahi vante les mérites du califat et menace les mécréants.

Au sein de la Mairie de Roubaix, nous avons aujourd'hui un conseiller qui prend clairement position en faveur du retour des djihadistes en France et qui ne condamne même pas le départ de sa sœur en Syrie pour rejoindre les rangs de Daesh.